

MODIFICATION SIMPLIFIEE N°5 DU PLU

MISE A DIPOSITION DU PUBLIC

Vu pour être annexé à la délibération du conseil municipal du 30 septembre 2023.

A Marckolsheim, le 30 septembre 2023. Le Maire, Frédéric Pfleger/Boerffer



- Limite de zone
- Périmètre d'OAP
- Prescriptions réglementaires**
- Danger grave
- Danger très grave
- Porche, clôture, mur à conserver
- Reculement
- Canalisation de transport de gaz
- Bâtiment à protéger
- Espace boisé classé (grand)
- Espace boisé classé (petit)
- Emplacement réservé
- Autres informations**
- Périimètre de la ZAC
- Éléments du fond de plan**
- Etang, lac, mare
- Cimetière
- Piscine
- Cours d'eau
- Type de bâti**
- Bâti dur
- Bâti léger

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES			
N°	Désignation des opérations	Surface approximative en m²	Beneficiaire
1	Actes à la salle verte de Flühren	4,4	Commune
4	Actes d'accueil des gens du voyage	37,0	Commune
5	Équipement de la rue du Seldig en aménagement d'un espace de stationnement	15,7	Commune
6	Actes de soutien MSA depuis la rue des Tolbars	3,1	Commune
7	Aménagement de l'espace existant au secteur MSA par la rue de l'Église	8,2	Commune
8	Actes au secteur MSA depuis la rue des Tolbars	19,3	Commune
9	Équipement communautaire	184,4	Commune
10	Salle verte de Flühren	29	Commune
11	Équipement de la rue d'Obermatten	9,5	Commune
12	Couloir vert	3,8	Commune
14	Équipement de la rue de l'Église Gare	6,7	Commune
16	Équipement de centre de loisirs	12,1	Commune
17	Équipement de l'espace existant MSA par la rue de l'Église	4,1	Commune
18	Couloir vert de Flühren	11,1	Commune
19	Opère et équipement sportif, de loisirs, scolaire et de formation	806	Commune

